- **Transports et communication**
  - comités de ligne des usagers du TER
  - conseil portuaire du port de Sète
  - conseil portuaire du port de Port-la-Nouvelle
  - conseil aéroportuaire de l'aéroport de Carcassonne
  - conseil de développement aéroportuaire de Montpellier
  - conseil aéroportuaire de l'aéroport de Perpignan-Rivesaltes

- **Aménagement durable du cadre de vie**
  - conférence territoriale

- **Environnement**
  - comités scientifiques des réserves naturelles régionales

Les observatoires

- Observatoire régional de l'emploi et de la formation (OREF)
- Observatoire régional de la jeunesse
- Observatoire régional du handicap
- Observatoire régional du tourisme
- Observatoire régional du risque inondation

Le Pacte régional au coeur des débats avec le monde associatif

Le Pacte régional proposé par la Région à l'ensemble des forces vives du Languedoc-Roussillon sera au coeur des débats de cette convention régionale des associations. Il peut se résumer à ces quelques propos de Georges Frêche : " *Au pacte social qui présidait à la fin de la deuxième guerre mondiale pour mettre en place les réformes novatrices de l'Etat Providence, doit correspondre aujourd'hui, dans le même consensus, la nécessité d'asseoir un pacte régional pour garantir notre prospérité dans le respect des objectifs de justice et de solidarité. Le temps est venu de la mobilisation de tous pour faire du Languedoc-Roussillon une des premières régions françaises.*"

Un document de près de 500 pages a été édité par la Région au printemps dernier, mode d'emploi pour comprendre la nécessité des réformes engagées depuis 2004 par la Région. Il établit un certain nombre de constats et d'objectifs à atteindre pour assurer un développement harmonieux et équilibré du Languedoc-Roussillon.

presse
la Région Languedoc Roussillon
contact presse
Béatrice HERMET
04 67 22 94 82 /// 06 81 50 33 36
beatrice.hermet@cr-languedocroussillon.fr

DOSSIER de presse
la Région Languedoc Roussillon
www.laregion.fr
Samedi 22 novembre 2008

Les associations du Languedoc-Roussillon, actrices du Pacte régional

Parc des expositions de Montpellier

Le pacte régional

contact presse
Béatrice HERMET
04 67 22 94 82 /// 06 81 50 33 36
beatrice.hermet@cr-languedocroussillon.fr

" Les associations font partie à part entière des interlocuteurs privilégiés de la Région. Véritables bulles démocratiques de la vie citoyenne, elles sont les actrices du Pacte régional. En réunissant aujourd'hui, le monde associatif du Languedoc-Roussillon, la Région encourage son développement et s'engage à soutenir ces incontournables forces de proposition de la vie publique."

Georges Frêche
Président de la Région Languedoc-Roussillon

La Région instaure un vrai dialogue participatif avec les associations

Après l'ensemble des élus et des décideurs économiques du Languedoc-Roussillon au printemps 2008, ce sont les partenaires du monde associatif qui sont réunis aujourd'hui, samedi 22 novembre, à l'initiative de la Région pour cette première convention régionale des associations. Le but étant de poursuivre le dialogue citoyen engagé avec eux depuis 2004 et de leur présenter le Pacte régional, expression des politiques régionales mises en place.

Parce qu'elle les souhaite véritablement au cœur de la démarche régionale, la Région intègre les associations aux décisions à travers des évènements forts. Ainsi, associées à la concertation sur la politique régionale, elles jouent pleinement leur rôle de proposition pour un partenariat constructif. Cela a été le cas pour la Région en chantier, les ateliers du Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire, les Assises du sport...

Le programme de la journée

◆ 9 h
Accueil des participants

◆ 9 h 30
Présentation de la manifestation

◆ 9 h 45
Début des ateliers thématisés

- Assurer l'égalité des chances
éducation – formation – emploi

- Aménager durablement le territoire
transports – aménagement du territoire – logement – environnement

- Vivre ensemble
culture – jeunesse – sport – santé – handicap – international et francophonie

◆ 11 h 30
Séance plénière

- Présentation
- Film – le SRADDT (Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire) et la région en chantier
- Etat des lieux, Stéphane Ratineau, journaliste à France 3
- Gérard Maurice, président du CESR
- Georges Frêche, Président de la Région Languedoc-Roussillon

◆ 13 h
Cocktail

Les organes de concertation mis en place par la Région depuis 2004

Des structures de concertation, d'observation et d'évaluation ont été mises en place par la Région afin de répondre au mieux aux attentes des acteurs du milieu associatif sur le terrain. Elles ont particulièrement bien rempli leur rôle, dès 2004, lorsque la Région s'est organisée autour de vrais enjeux territoriaux comme l'égalité des chances, le développement économique et l'aménagement durable du territoire.

✔ **Education**
- comité consultatif des proviseurs des lycées

✔ **Formation professionnelle et apprentissage**
- comité de coordination régionale de l'emploi et de la formation professionnelle (CCREFP)
- commission paritaire interprofessionnelle régionale de l'emploi (COPIRE)

✔ **Culture**
- collectif livre et lecture publique
- collectif théâtre
- collectif cirque
- fédération régionale des arts de la rue
- comité de lecture cinéma
- collectif interprofessionnel du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia

✔ **Sport**
- conférence régionale du sport

✔ **Santé**
- conférence régionale de santé
- groupement régional de santé publique

✔ **Jeunesse**
- conseil régional des jeunes

✔ **Luttes contre les discriminations**
- comité consultatif de lutte contre les discriminations

✔ **Economie (agriculture)**
- comité de concertation des organisations professionnelles agricoles

✔ **Economie (recherche, université)**
- comité ARAGO (comité consultatif régional de la recherche et du développement technologique)